

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 21 juillet 2015 portant nomination d'un représentant de l'État au conseil d'administration d'Armines

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu l'arrêté du 2 juin 2014 portant nomination d'un représentant de l'État au conseil d'administration d'Armines;
Vu la convention n° 2025 du 21 juin 1972 entre l'État et Armines;
Sur proposition de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Xavier MONTAGNE, adjoint au directeur scientifique du secteur énergie, développement durable, chimie et procédés au sein de la direction générale de la recherche et de l'innovation du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, est renouvelé dans ses fonctions de membre titulaire du conseil d'administration d'Armines en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de la recherche.

Article 2

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est responsable de l'application du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 21 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du Conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU